



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



Assemblée Générale 2025



Procès-verbal

21 mai 2025 – Saint-Martin-des-Champs (29)

En l'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mai à neuf heures quinze, l'assemblée générale de l'association BRUDED, dont les adhérents ont été légalement convoqués le vingt-cinq mars 2025, s'est réunie à la salle Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs en Finistère sous la coprésidence de Mesdames Sandrine Abgrall et Isabelle Joucan.

➤ Étaient présents parmi les collectivités adhérentes

137 personnes étaient présentes tout ou partie de la journée, représentant 59 collectivités adhérentes (sur 283 adhérents estimés au total au jour de l'AG*), et 16 structures partenaires (32 personnes). Au total, 21 % * (29 % en 2023) des collectivités adhérentes ont répondu à l'invitation.

Arzano
CC du Kreiz Breizh
Chevaigné
Cléguérec
Coat-Méal
Combrit-Sainte-Marine
Commana
Concoret
Conquereuil
Dirinon
Edern
Guipel
Kergrist
Kergrist-Moëlou
Kermaria-Sulard
La Chevallerais
La Méaugon
Laillé
Languédias
Lanildut

Lanmeur
Lanmodez
Lanvallay
Le Juch
Locmalo
Locqueltas
Moncontour
Mouais
Plélan-le-Grand
Plérin
Plessé
Plouaret
Plouégat-Moysan
Plouër-sur-Rance
Plougasnou
Plougouven
Plounéour-Brignogan-Plages
Plounéour-Ménez
Plourhan
Porspoder

Quessoy
Questembert
Rosnoën
Rostrenen
Runan
Saffré
Saint-Aubin-du-Cormier
Saint-Coulitz
Saint-Frégant
Saint-Georges-de-Reintembault
Saint-Mars-de-Coutais
Saint-Martin-des-Champs
Saint-Quay-Perros
Saint-Sulpice-La-Forêt
Saint-Thégonnec Loc-Éguiner
Silfiac
Tréfleze
Trémargat
Trignac

* A la date de l'assemblée générale, plusieurs collectivités n'avaient pas encore confirmé leur adhésion ce qui rend difficile de mesurer le pourcentage précis du nombre d'adhérents présents

➤ Étaient excusés

15 élus de 13 communes se sont excusés de ne pouvoir assister à l'assemblée générale. 13 élus inscrits ne sont pas venus.

➤ Étaient représentés (transmission d'un pouvoir)

3 élus ont transmis un pouvoir : Huguette Colineaux, adjointe au maire de Caro ; Jean-Michel Yannic, adjoint au maire de Sainte-Anne-d'Auray ; Stephanie Doyen, maire de Saint-Pierre-Quiberon.

➤ Étaient présents parmi nos partenaires (voir liste en annexe)

16 partenaires étaient présents (dont 9 ont tenu un stand), informant les participants de l'AG de leurs activités et rôles auprès des collectivités : DREAL Bretagne, ADEME Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conseils départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, EPF Bretagne, EPF Loire Atlantique, Banque des Territoires, DDTM 29, Breizh Alec, Alec du Pays de Morlaix, CAUE 29, FB2, ARIC, Pôle métropolitain du Pays de Brest.

Programme de l'assemblée générale

8h15 | Accueil café/émargement

9h | Mot d'accueil François Hamon, maire de Saint-Martin-des-Champs

- Sandrine Abgrall et Isabelle Joucan, coprésidentes de BRUDED

9h15 – 11h | Assemblée générale statutaire

- Rapport moral des co-présidentes
- Rapport d'activités commenté par Laurence Fortin, vice-présidente de la Région Bretagne, Éric Fisse, directeur de la DREAL Bretagne et Jacqueline Roisil, directrice de l'ADEME Bretagne
- Montant des cotisations 2026
- Bilan financier et budget prévisionnel

11h – 11h30 | BRUDED fête ses 20 ans !

11h30 – 13h | Forum des initiatives et des partenaires

- Neuf expériences inspirantes de collectivités à découvrir
- Chevaigné (35) : une mini-foret dans un lotissement
- Cléguérec (56) : des logements sociaux construits sans bailleur
- Communauté de communes du Kreiz-Breizh (22) : Nénuphar, un tiers-lieu multisites
- Languédias (22) : les surplus de la cantine revendus pour 1€
- Mouais (44) : terre crue, paille et bois local pour une école ancrée sur son territoire
- Plouaret (22) : contes et compagnies artistiques, une politique culturelle à l'image de son territoire
- Rosnoën (29) : le Bistr'Os, un café associatif qui redonne vie au cœur de bourg
- Saint-Martin-des-Champs (29) : rénovation urbaine du quartier gare : un
- Habitat partagé et une MAM inclusive dans l'ancienne école
- Saint-Mars-de-Coutais (44) : des ateliers citoyens sur l'énergie renouvelable

Stand BRUDED : partagez vos projets et (re)découvrez les ressources du réseau de 2005 à aujourd'hui !

Des partenaires des collectivités à rencontrer

Région Bretagne, DREAL Bretagne / DDTM 29, Conseil départemental du Finistère, CAUE 29, Banque des Territoires, ADEME Bretagne, EPF de Bretagne et de Loire-Atlantique

12h30 – 14h | Repas

14h – 15h30 | Ateliers d'échange et de partage d'expériences

Adhérents : Les clefs d'un mandat idéal pour mener (plus) sereinement vos projets de transition

Partenaires : Priorités et défis pour un prochain mandat au service des transitions

15h30 – 17h15 | Visites : les élus de Saint-Martin-des-Champs vous présentent les réalisations et projets de la commune

Circuit 1 : Renouvellement urbain du quartier gare : densification et recyclage foncier, habitat, logements dont partages/personnes âgées, MAM inclusive, mobilités douces – avec l'EPF Bretagne

Circuit 2 : Projets pour la transition écologique en faveur de la jeunesse et démarches participatives : rénovation école Jules Ferry, aménagement « Chifoumi » de la cour d'école du Gouélou, projets garderie la Marelle et gymnase – avec le CAUE 29

17h15 | Verre de l'amitié

Mot d'accueil

Sandrine Abgrall, coprésidente, ouvre l'assemblée générale et remercie François Hamon, son équipe et ses agents pour leur accueil à Saint-Martin-des-Champs.

➤ Sont présents, représentés ou excusés ce jour, les partenaires régionaux historiques de BRUDED :

- Région Bretagne : Loïc Chesnais Girard est excusé, représenté par Laurence Fortin, Vice-présidente du Conseil régional en charge de l'économie, de l'industrie, de l'innovation et de la stratégie foncière
- Préfecture de Région / SGAR : M. Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Bretagne est excusé
- DREAL Bretagne : Éric Fisse, Directeur régional
- ADEME Bretagne : Jacqueline Roisil, Directrice
- Banque des Territoires : Rémi Heurlin - directeur régional, est excusé. La Banque des territoires est représentée par Jeanne Vergne, responsable coordination régionale
- EPF Bretagne – Philippe Hercouët – Président est excusé, représenté aujourd'hui par Antoine Morin, directeur des études.

➤ Les partenaires départementaux :

Les présidences des conseils départementaux partenaires de BRUDED sont excusées.

- Le CD 29 est représenté par Raymond Messenger, Vice-président chargé de la ruralité et de l'accès aux soins.
- Le CD 35 est représenté par Emmanuelle Rousset, Vice-Présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire, à la transition écologique, à la coordination des politiques transversales
- Le CD 22 est représenté par Vincent Alleno, Vice-Président délégué aux Finances, au Numérique et aux Contrats de territoire du conseil départemental des Côtes d'Armor.

➤ Les partenaires du cadre alliance rural-urbain :

Sont excusés :

- Aziliz Gouez – Vice-Présidente de Nantes Métropole en charge de l'Alliance des territoires - Enseignement supérieur et recherche et représentante du Pôle métropolitain de Nantes-Saint-Nazaire
- André Crocq – Vice-Président de Rennes métropole à la Prospective, animation territoriale et coopérations

➤ Présence également d'autres partenaires au forum :

- EPF 44 : Jean-François Bucco, directeur
- CAUE 29 : Nicolas Duverger, directeur
- DDTM29 : Stéphane Baudement, chef de service

Mot d'accueil de François Hamon, maire de Saint-Martin-des-Champs

Présentation du programme de la journée par Maiwenn Magnier, salariée chargée de développement

Rapport moral de l'année 2024

Le rapport moral 2024 est présenté sous la forme d'un diaporama

Par **Sandrine Abgrall**, coprésidente

➤ Des adhérents toujours aussi nombreux en fin de mandat (diapo 7)

2024, année de 2ème moitié de mandat pour les élus municipaux, a logiquement connu une stabilisation du nombre d'adhérents, à l'image de la dynamique de 2023 et après une croissance forte en début de mandat de 2020 à 2022 : BRUDED rassemble à présent 288 communes et 7 intercommunalités en Bretagne et Loire-Atlantique.

Le réseau garde son ancrage auprès de petites communes, mais accueille depuis le début de ce mandat, une part croissante de communes plus grandes, comptant entre 5 et 15 000 habitants ce qui démontre que les démarches innovantes peuvent essaimer entre territoires ruraux, littoraux, et plus urbains dans une logique de complémentarité.

➤ Répondre aux enjeux du territoire : échange, solidarité et action locale (diapo 8) :

Dans un contexte politique et social qui se tend et alors que le dérèglement climatique s'accroît, la solidarité, l'échange et l'action locale sont plus que jamais des leviers puissants de réponse aux enjeux collectifs : en témoigne notre capacité collective à nous saisir des actions proposées par BRUDED, mais aussi à enrichir le réseau **en partageant les projets, démarches et vécus**.

Pour s'adapter aux besoins et contraintes des élus, de **nombreuses visites et rencontres** ont encore été proposées en 2024, les formats d'événements ont continué à se diversifier avec toujours un objectif commun : traduire localement les enjeux de solidarité et de transition dans les territoires au travers de ce réseau dynamique qui porte, motive et reconforte !

BRUDED est un réseau unique qui sait compter sur l'implication de ses membres :

Que ce soit pour accueillir une visite, témoigner lors d'un événement ou une visio, partager des documents et ressources au réseau, BRUDED sait compter sur ses adhérents pour donner et c'est là sa plus grande force. En témoignent les heures de bénévolat des élus en 2024, qui atteignent l'équivalent d'un temps plein et demi !

Merci à toutes et tous de votre implication dans ce réseau dynamique qui porte, motive et reconforte !

➤ Un conseil d'administration impliqué (diapo 9)

Le conseil d'administration a été renouvelé en mai 2024. Sandrine Abgrall a remplacé Annie-Bras Denis en qualité de coprésidente aux côtés d'Isabelle Joucan. Le conseil d'administration est composé de 8 nouveaux membres et compte désormais 27 élus dont 17 maires. Chaque département est représenté par au moins 5 administrateurs dont un vice-président, la parité est globalement atteinte et les élus représentent des communes de tailles variées. Le bureau est composé de 12 membres.

➤ Répondre aux enjeux des territoires bretons et inspirer plus largement (diapo 10)

De nombreuses expériences locales sont décrites et partagées sur le site internet, ce qui consolide BRUDED en tant que centre de ressources bouillonnant, et alimenté en permanence par le terrain et les projets de ses adhérents.

En 2024, pas moins de 259 projets ont été soutenus par l'association. Ils contribuent à construire des territoires bretons durables, solidaires et prospères. À ce titre, BRUDED c'est aussi une vitrine pour les territoires ruraux, périurbains, littoraux, qui innovent et expérimentent ; le réseau est regardé depuis la France entière par des acteurs très variés.

Pour fêter les 20 ans de l'association et faire connaître le réseau à d'autres élus et futurs élus, l'assemblée est invitée tout au long de la journée, à répondre, en toute simplicité, à quelques questions devant la caméra pour : évoquer un bon souvenir, un apport du réseau, une anecdote vécue avec BRUDED... La vidéo sera ensuite partagée avec les nouvelles équipes en 2026 pour perpétuer cette belle dynamique.

➤ BRUDED au cœur d'un écosystème riche et qui coopère (Diapo 11)

Parce que nous sommes unis par un avenir commun, le dialogue et les collaborations sont plus que jamais nécessaires.

C'est en renforçant les synergies entre les élus locaux et leurs agents, les partenaires institutionnels mais aussi techniques et associatifs, que nos territoires pourront, collectivement, avancer dans leurs transitions.

En 2024, BRUDED a ainsi mené des actions et organisé des événements variés avec de nombreux partenaires : la fédération bretonne des matériaux biosourcés, Fibois Bretagne, l'Agence Régionale de santé au titre du Plan régional Santé-environnement pour les mobilités douces ainsi que Les Territoires innovent, la banque des Territoires et l'EPP

pour l'adaptation des bourgs au changement climatique, le réseau Élus pour agir de l'ADEME sur le volet énergétique...

➤ **avancer main dans la main avec nos partenaires financiers (Diapo 12)**

Ces actions n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien des partenaires institutionnels du réseau :

- **l'État et la Région Bretagne** apportent leur soutien à travers des conventions inscrites dans le contrat de plan État-Région,
- **l'ADEME** pour massifier les enjeux de transition,
- les **Départements** acteurs des solidarités territoriales,
- **l'ARS** sur les enjeux santé-environnement,
- **l'Établissement public foncier de Bretagne, la Banque des Territoires** pour le soutien à l'organisation d'évènements.

Les coopérations urbain/rural se renforcent également grâce aux partenariats noués avec la métropole rennaise et le pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire.

➤ **L'équipe salariée (Diapo 13)**

Pour animer le réseau et tous ces échanges, nous nous appuyons sur une équipe de 10 salariés permanents :

- Une codirection portée par Ivana Potelon et Jean-Philippe Rouchon mise en place fin 2022 et partiellement renouvelée en 2024 avec l'arrivée de Jean-Philippe
- 8 chargés de développement répartis dans les territoires, et bientôt une 9eme en la personne de Laetitia Cour pour un renfort jusqu'à la fin du mandat sur une partie de l'Ille-et-Vilaine.
- 1 chargée de communication, Margot Auvray accompagnée d'un stagiaire, Amr Alshanwani
- 1 chargée de gestion administrative, Meriem Mansour

Isabelle Joucan, coprésidente, fait voter le rapport moral

➔ **Le rapport moral de l'année 2024 est voté à l'unanimité.**

Rapport d'activité 2024 et projets 2025

Par Ivana Potelon et Jean-Philippe Rouchon, codirecteur·ices

Le Bilan de l'activité 2024 et les projets 2025 sont présentés à l'assemblée sous la forme d'un diaporama. Chaque collectivité participante s'est par ailleurs vu transmettre par mail préalablement à l'assemblée et le jour même, sous format papier, le rapport d'activité 2024.

➤ Les grands axes de travail (diapo 16)

En cette dernière année de mandat, l'action de BRUDED se centre sur deux grandes thématiques :

- Les dynamiques de centres-bourgs : offre de service (commerce, logement, équipements) et espaces publics (convivialité et nature, place de la voiture et des autres modes de déplacements...)
- L'emploi dans les territoires : soutien au monde agricole, à l'offre de santé, aux dynamiques commerciales, mais aussi aux filières énergétiques, alimentaires, d'écoconstruction...

Qui sont croisées systématiquement avec deux approches transversales pour des projets vertueux en réponse aux enjeux globaux :

- Les transitions écologiques
- Les gouvernances, l'implication des habitants et des acteurs locaux, les coopérations

➤ Des actions pensées au plus près du terrain (diapo 17):

Chaque année, le programme d'actions est construit sur la base des besoins des élus, qui sont ensuite croisés avec la vision des partenaires financiers et techniques. Le Conseil d'administration définit ensuite les sujets et expériences qui seront partagées au travers de cycles de visites, de rencontres, de visio flash.

En complément de ces actions, nous gardons du temps pour répondre aux besoins des adhérents tout au long de l'année :

- Organisation d'événements à la demande : cafés, visites, panoramas de projets thématiques...
- Soutien aux projets : mise en contact avec d'autres collectivités, transmission de documents techniques, organisation d'échanges entre porteurs de projets similaires, participation aux COPIL...

➤ Bilan des événements 2024 (diapos 18 à 29):

En 2024, BRUDED a proposé près de 70 événements avec des formats variés pour permettre d'échanger, de s'inspirer, de s'outiller. Plus d'un tiers de ces événements étaient des visites pour découvrir des réalisations sur le terrain et les démarches portées par les élus et les partenaires. 11 étaient des rencontres réunissant élus et partenaires pour approfondir des sujets, décrypter des expériences.

Et aussi

- 8 visios-flash
- 6 cafés BRUDED
- 9 groupes d'échanges thématiques
- Des interventions et prestations pour répondre aux besoins spécifiques de collectivités et partenaires

Les rencontres régionales et locales en 2024

L'objectif des rencontres est de réunir des élus et des partenaires pour approfondir des sujets et thématiques qui sont partagées par les communes des cinq départements d'intervention du réseau. On y échange, on y confronte des expériences et on approfondit des problématiques sous la forme d'ateliers.

En 2024 ce sont 11 rencontres qui ont émaillé l'année:

- Une rencontre régionale organisée en lien avec l'État, la Région et l'association Bretagne tiers-lieux a permis d'aborder la façon dont les collectivités peuvent concourir à impulser, faciliter ou accompagner un **projet de tiers-lieux**
- Une rencontre plus locale, soutenue par le Département d'Ille-et-Vilaine, qui a abordé les démarches de soutien aux **commerces en milieu rural** par les communes : comment trouver des porteurs de projets, comment pérenniser le commerce dans le temps, soutenir une utilité sociale de ces commerces... quelle place de la collectivité dans ces démarches ?
- Une rencontre sur la sobriété énergétique à La Méauzon (22): les participants ont découvert la politique énergétique de la commune et les actions engagées pour plus de sobriété dans l'éclairage public (LED avec réduction de l'échelle de température de couleur, balisage plutôt qu'éclairage, programmation adaptée aux usages), la mise en place d'un réseau de chaleur bois adossée à une filière bois-bocage, et la rénovation

énergétique des bâtiments publics. Ils ont ensuite pu travailler en atelier sur les leviers à actionner pour réduire la consommation énergétique de leur propre commune.

- Une rencontre sur la filière bois-énergie à Iffendic (35) : dans le cadre du contrat de coopération entre EPCI porté par Rennes Métropole, BRUDED a organisé avec Fibois, l'ALEC, le SDE 35 et l'association AILE une rencontre entre élus, agriculteurs, et propriétaires forestiers pour identifier les leviers pour poursuivre et développer la structuration de la filière bois énergie. À la clé : plus de chaufferies bois local dans nos communes, et moins de dépendance énergétique
- Cycle de 5 rencontres dédié au logement : Le CA de BRUDED a souhaité que BRUDED se mobilise pour outiller les élus face à la crise du logement, qui touche les zones tendues, mais aussi tous les territoires bretons. Nous avons proposé 5 rencontres locales à l'automne dernier, abordant chacune une facette spécifique :
 - Comment proposer de l'habitat permanent sur les territoires à forte pression immobilière ?
 - Comment faire venir les bailleurs ou produire des logements sociaux sans bailleur ?
 - Comment concilier constructions en centres bourgs et cadre de vie de qualité ?
 - Comment équilibrer le budget des opérations en renouvellement urbain ?

Autant de sujets abordés au travers de témoignages et d'échanges dans chacun de nos cinq départements.

Intervention de Laurence Fortin, vice-présidente Territoires, économie et habitat à la Région Bretagne

Lors des rencontres BRUDED de l'automne, les élus ont abordé le délicat sujet de concilier réponse à la crise du logement, offre de qualité, et nécessaire sobriété foncière dans l'acte de construire. Dans la suite de la territorialisation du ZAN, la Région va plus loin et a lancé le 22 avril une consultation régionale sur ce sujet de la sobriété foncière, basée sur 70 propositions élaborées par une communauté d'experts.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les objectifs de cette consultation et son calendrier ?

Laurence Fortin :

« En 2015, les questions portaient sur comment construire la Bretagne de 2040. C'est un collectif qui s'est mis en place, il fallait accélérer sur la question des transitions. On prévoyait une partie réglementaire et une partie outil comme « Bien Vivre partout en Bretagne » qui remettait en question l'accompagnement des projets fondés sur l'extension foncière pour favoriser les projets de renouvellement urbain. 1500 projets ont été réalisés de cette manière. À cette époque, on voulait considérer la finitude des ressources, arrêter de trouver de nouvelles zones à urbaniser.

C'était il y a 10 ans, on a voté le SRADDET 1. On a été rattrapés ensuite par la loi Climat et Résilience -il ne faut jamais oublier le bon sens citoyen- et nous sommes sur cette stratégie de réduction de la consommation foncière depuis le début du mandat actuel mais nous n'avons fait que le plus facile : répartir les hectares. On a réussi parce qu'on ne l'a pas fait seuls, on a eu un collectif mobilisé et exigeant, les 26 + 1 : les 26 SCoT de Bretagne et le Conseil Régional.

Depuis nous avons eu la loi de simplification, qui stipule qu'il faut une conférence régionale de gouvernance du ZAN ; en Bretagne nous avons la chance d'avoir ce collectif avec les SCoT, avec l'État, avec l'Association des Maires, avec les intercommunalités, avec les départements, pour réussir à faire correspondre cette conférence régionale de gouvernance du ZAN à notre identité bretonne.

Les hectares ont été répartis, qu'avons-nous besoin concrètement de mettre en œuvre ? Notre « logiciel » aujourd'hui est orienté sur l'extension foncière et n'est plus adapté. En parallèle, des associations comme BRUDED se mobilisent pour pallier les manques. On travaille pour notre environnement et pour les citoyens.

Les 3 groupes de travail au sein de la conférence régionale de gouvernance du ZAN partagent un même langage pour bien se comprendre. Sur la mise en œuvre, les élus locaux doivent avoir les outils pour avancer. Il existe des outils mais ils sont parfois peu ou pas connus, d'autres doivent être questionnés et d'autres sont à inventer (une réflexion collective a été initiée avec l'EPF et la Banque des Territoires sur un outil de portage foncier long terme, différent de l'outil qui existe aujourd'hui), et il faut des évolutions législatives et réglementaires.

Ce travail de la conférence régionale de gouvernance du ZAN a identifié 68 propositions qui sont soumises au débat. Le collectif doit maintenant en discuter. C'est ce qu'on attend de la consultation. Tout le monde ne peut pas débattre sur tout mais on a 3 axes majeurs que nous pouvons vous présenter sur notre stand lors du forum. La consultation est en cours jusqu'à fin juin et un rassemblement aura lieu le 26 novembre pour sortir le livre blanc du ZAN pour avoir des outils d'accompagnement au niveau local, mais aussi des éléments qui pourront aider à travailler au niveau national.

Nous avons bien avancé collectivement sur la sobriété foncière mais le sujet n'en est qu'à ses débuts. C'est un sujet à l'échelle européenne aujourd'hui. Le sujet qui arrive devant nous est celui de la qualité des sols. Nous allons devoir nous y pencher sur les dix ou quinze années à venir.

Les cycles de visites et les visites 2024

- **Cycle Plantation d'arbres et gestion écologique des espaces verts (avec Fibois) :** 4 visites pour découvrir comment les élus se mobilisent, et mobilisent les agents et habitants pour aménager des espaces verts remplissant différentes fonctions : préservation de la biodiversité, gestion durable de l'eau, éducation à l'environnement, réduction des déchets verts, rafraîchissement en saison chaude...

Saint-Lunaire (35) / Saint-Samson-sur-Rance (22) / La Vraie-Croix (56) / Plougasnou (29)

- **Cycle écoconstruction et éco rénovation des bâtiments publics (avec Fb2) :** Une table ronde « Recette pour un projet biosourcé réussi, des élus vous répondent » et 6 visites de bâtiments neufs ou rénovés recourant à des matériaux biosourcés, bois, paille, terre notamment, qui permettent de proposer des environnements sains, confortables, et font écho à l'identité rurale des territoires. Autre objectif visé par les élus qui ont porté ces démarches : contribuer à consolider des filières économiques locales vertueuses.

Le Sel-de-Bretagne (35) / Saint-Sulpice-La-Forêt (35) / Pleyber-Christ (29) / Mordelles (35) / Saint-Pabu (29)

- **Aménagement de bourgs et de cour d'école végétalisées (avec LTI) :** 8 visites pour découvrir des démarches concrètes de débitumation, de renaturation des bourgs, avec des conceptions et mises en œuvre variées : entreprises, régie, chantiers participatifs...
- **Mobilités douces dans et entre les bourgs :** 4 visites à l'automne dernier, pour comprendre comment s'articulent les interventions communales et intercommunales pour développer les mobilités douces, et notamment les déplacements cyclables pour le quotidien : créations ou valorisation de voies existantes, signalétiques, équipements spécifiques...

Intervention d'Éric Fisse, directeur de la DREAL Bretagne

En 2025, le Fonds vert est réaffirmé comme un outil essentiel de financement de la transition écologique, en particulier pour l'adaptation au changement climatique des territoires : développer leur résilience face aux phénomènes climatiques extrêmes ET améliorer la vie des habitants : protection contre les îlots de chaleur, renaturation des cours d'école et des zones urbaines... face aux conséquences du dérèglement climatique. À ce titre, 260 millions d'euros sont prévus en 2025 pour financer ces actions relevant du [Plan national d'adaptation au changement climatique \(PNACC\) présenté le 10 mars 2025](#). ([voir fonds vers 2025 ici](#)) Enjeu : + 4C

Quelles modalités de soutien aux collectivités sont en place en 2025, notamment au titre du fonds vert ?

Éric Fisse :

« Merci pour votre invitation et ce temps d'échange très riche, et bravo pour vos actions en continu.

En complément de ce qui a été évoqué sur la sobriété foncière, on présente aujourd'hui dans le hall une exposition itinérante en France sur ce sujet.

Une conférence de presse a lieu aujourd'hui sur les chiffres clé du climat, pour montrer comment on mesure et on anticipe le changement climatique concrètement.

En 2025, le fonds vert reste un levier de l'accompagnement à la transition écologique et c'est en principe de moins en moins le seul puisqu'il a été demandé aux autres fonds d'accompagnement des collectivités gérés par l'État d'intégrer aussi ces enjeux, notamment en Préfecture. Le cahier des charges est le même, les mêmes règles s'appliqueront en termes de performances recherchées.

Le contexte budgétaire est difficile pour les communes et pour l'État et a conduit à des baisses de moyens financiers sur de nombreux budgets, et le fonds vert n'est pas épargné, en intégrant un gel de crédit qui n'a pas encore été communiqué par voie de presse, notre enveloppe régionale pour le fonds vert pour 2025 est de 42,9 M€. En 2024, l'enveloppe était d'environ 80 M€, c'est une baisse sensible mais cela reste une somme qui n'existait pas il y a 3 ans.

La nouveauté c'est que dans ces 42,9 M€ est intégrée, pour la Bretagne, une enveloppe de 8M€ pour accompagner les projets et actions des collectivités dans le cadre de leur PCAET. La même chose existe en Loire Atlantique bien-sûr, mais je n'ai pas les chiffres.

Concrètement, si le rythme de dépôt des dossiers reste le même qu'en 2024, on s'attend à ce que cette enveloppe soit rapidement mobilisée. On a toujours consommé toutes nos enveloppes mais cette enveloppe de 8M€ dédiée à l'accompagnement du changement climatique peut être une marge de manœuvre qu'il faut arriver à bien utiliser. Cette enveloppe de 8 M€ va être déléguée aux préfets de départements, ce seront donc les interlocuteurs sur ce dossier. Les préfets de départements seront épaulés par les DDTM.

À court terme, les préfets vont demander aux porteurs de PCAET de proposer une liste de projets ou actions de leur Plan Climat à mettre en œuvre. L'objectif serait d'attribuer avant le 30 juin une subvention sous forme d'un arrêté préfectoral avec une liste des projets qu'on souhaite accompagner. On parle de projet qui seront engagés en 2025, pas forcément réalisés. Par exception aux principes de gestion du Fonds Vert, une liste de projets suffira, il ne sera pas demandé de déposer un dossier complet pour cette année. Les communes peuvent se rapprocher de leur structure qui porte leur PCAET pour voir dans quelle mesure leurs actions peuvent être concernées par le Fond Vert. »

Visites et rencontres de début 2025 :

- Rencontre Habitat Léger

En 2025, la première rencontre régionale organisée en février à Brandivy a réuni 70 participants autour de la thématique de l'installation d'habitats légers dans les communes. C'est un sujet sur lequel BRUDED capitalise depuis 2017.

Avec les premiers aboutissements de projets de communes adhérentes au réseau, cette rencontre est tombée à point nommé pour permettre à celles et ceux qui s'intéressent à ce type d'habitat (des curieux à ceux qui se lancent) de se nourrir des retours d'expériences des pionniers.

- Cycle de visites gestion des eaux pluviales

Les 4 visites organisées dans 3 départements, ont mis en lumière des démarches inspirantes en matière de gestion des eaux pluviales, dans des aménagements nouveaux (ZAC et lotissements), dans des réaménagements d'espaces publics, ainsi que dans des espaces spécifiques comme les cours d'école ou les bâtiments communaux.

La gestion des eaux pluviales, intégrée ou non, n'est pas un sujet nouveau. Mais ce cycle de visites a démontré que malgré des initiatives inspirantes comme celles visitées, il reste beaucoup à faire, à déconstruire parfois et à acculturer. Un sujet que nous continuerons donc à approfondir.

Visites et rencontres à venir :

- Cycle de visites « projets chics et pas chers »

À partir du 12 juin démarre le cycle de visites autour des projets chics et pas chers. Le programme a été distribué aux participants à l'assemblée.

Pour s'inspirer, pour préparer les municipales et le prochain mandat, ou simplement pour le plaisir de voir des projets utiles, ingénieux mais accessibles, sobres en ressources : chantiers participatifs, végétalisation rapide de cours d'école, mutualisation de restauration scolaire, rénovation en régie de bâtiments communaux.

Ce sont plus de 30 projets capitalisés par BRUDED à découvrir et visiter. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet.

- Rencontre « Recul du trait de côte »

Le 9 octobre prochain, à Saint-Pierre-de-Quiberon, aura lieu une rencontre sur le recul du trait de côte. Sujet complexe qui sera abordé de façon concrète au travers de retours d'expériences de collectivités : communes et EPCI. Cette rencontre a été construite en partenariat avec l'EPF Bretagne et la Banque des territoires, avec les Territoires Innovent et avec les apports d'expertise de la DREAL et de la Région Bretagne.

Au menu : des témoignages de collectivités bretonnes concernées et qui agissent, des ateliers de réflexion collective entre élus, sur le sujet notamment de l'acculturation des habitants et une visite à proximité de l'isthme de Penthievre qui concentre des problématiques en matière d'habitat, de tourisme, de développement économique et fait l'objet de premières actions. Les inscriptions ouvrent en juin.

Intervention de Jacqueline Roisil, directrice de l'ADEME Bretagne

L'ADEME en Bretagne en 2024 c'est 444 projets soutenus et 85,5 millions d'euros d'aides financières (entreprises et territoires), avec des objectifs stratégiques forts vis-à-vis des collectivités territoriales : montée en compétences, plus de territoires engagés pour la transition écologique, l'alimentation durable et les énergies renouvelables (chaleur renouvelable).

L'ADEME porte ses politiques à la fois à la fois auprès des EPCI, mais aussi en s'adressant directement aux élus municipaux qui sont l'échelon de portage de nombreux de projets de construction, d'aménagement, qui permettent d'adapter les territoires au changement climatique et d'être plus sobres.

Quels soutiens techniques et financiers apportez-vous aux communes et EPCI ?

Quel rôle des réseaux d'élus comme BRUDED ?

Jacqueline Roisil :

« Merci pour votre invitation, je ressors toujours de votre AG avec de l'énergie, on sent que c'est dynamique et on en a besoin. Le grand sujet de l'adaptation au changement climatique c'est d'embarquer le plus de monde possible, nous sommes tous concernés.

Pour situer, les aides de l'ADEME concernent principalement le monde économique qui représente 50 % de la responsabilité pour atteindre la neutralité carbone, les ménages 25 % et la sphère publique 25 %. Ces chiffres sont des points de repère pour dire que nous sommes tous acteurs et responsables.

Un des rôles de l'ADEME c'est de mobiliser, et nous le faisons en complémentarité des initiatives existantes, donc avec BRUDED. Le réseau est une chance, il est envié dans d'autres régions, et nous avons souvent des demandes concernant son fonctionnement.

On nous demande de mobiliser encore plus d'élus via le réseau Élus pour Agir, en complémentarité de BRUDED, pour faire monter en gamme vos projets et apporter des clés de décryptage des grands enjeux en ayant plus de soutien. Au niveau national le dispositif vise environ 10 000 inscrits et nous sommes aujourd'hui à environ 4000.

La montée en compétences passe beaucoup par l'interconnaissance entre réseaux et je suis convaincue qu'on génère ainsi de bonnes idées et des projets. Je trouve le slogan chic et pas cher très pertinent, avec moins d'argent, on va chercher à réaliser des projets en optimisant, en mutualisant. Parfois on ne coche pas la bonne case d'un financement mais en se connaissant, en se parlant, en faisant circuler les bonnes idées, on trouve des solutions.

Sur notre rôle de financement, on est tous impactés par la réduction des finances publiques. En Bretagne, on vient de signer avec la Région une enveloppe de 10 M€ sur le Fond Chaleur sur 3 ans pour des petites opérations. Toute installation de système vertueux en remplacement d'une énergie fossile en est éligible sur les 2 prochaines années. (chauffe-eau solaire, géothermie, bois énergie).

Merci à BRUDED pour sa force de mobilisation. »

De nouveaux formats d'échange plébiscités

Depuis quelques années BRUDED fait évoluer ses formats de rencontres et d'échanges afin de proposer une diversité de soutien dans vos projets.

- **Les Cafés BRUDED** ont été pensés afin de favoriser l'interconnaissance entre élus et renforcer les liens de proximité au sein du réseau. Ils ont été plébiscités ces derniers mois, 6 ont eu lieu en 2024 et 2 en 2025.
- **Les groupes d'échanges thématiques** montent en puissance. Il s'agit d'échanges en visioconférence entre élus porteurs de projets similaires. Atlas de la biodiversité, Habitat léger, communes nouvelles, budget participatif : ces 4 thématiques ont été abordées dans ces espaces d'échanges qui ont pour avantage leur souplesse.
- Enfin, **les visio-flash** s'ancrent désormais dans les habitudes des adhérents. En 2024, Le cycle de visio-flash a porté sur plusieurs thématiques : finances, foncier agricole, eau. Ce sont 8 visio-flash qui ont eu lieu, la moitié avec des témoignages d'élus et la moitié avec des présentations de l'équipe salariée de BRUDED.

En 2025, c'est la thématique du « vivre-ensemble » (jeunes, aînés, monde agricole, mobilisation citoyenne etc.) qui fait l'objet d'un cycle de 6 visio-flash qui se terminera le 13 juin avec le témoignage de Betton (35), une commune labellisée « Amie des aînés ».

➤ Préparer les élections municipales (diapo 30) :

Dans les 10 prochains mois, le réseau soutient les élus dans la constitution de leurs listes et de leurs programmes en adaptant ses actions :

- Ouverture des événements aux candidats pour donner envie de s'engager : les élus sont invités à venir accompagnés de citoyens souhaitant s'impliquer
- Visio-flash thématiques pour aider à monter les programmes pour le prochain mandat : découvrir un panorama de projets et différentes possibilités de démarches concrètes, des objectifs à la réalisation
- Cafés BRUDED pour échanger avec vos voisins sur le montage de vos listes et de vos programmes
- Mise à disposition des ressources du réseau pour un mandat en faveur des transitions écologiques et sociales
- Envois thématiques à compter de la rentrée : panel d'expériences, récapitulatif de démarches de projets, difficultés rencontrées, partenaires mobilisés, solutions trouvées
- Optimiser notre communication : faciliter l'accès à l'info sur notre site, structurer nos données pour être plus efficaces

➤ La communication (diapo 31):

En cette fin de mandat, BRUDED s'attache particulièrement à capitaliser les démarches innovantes portées ces dernières années, pour les partager avec les élus actuels et ceux qui arriveront en 2026.

Plus de 1000 expériences sont à retrouver sur notre site internet ; et pas moins de 54 000 visiteurs en ont pris connaissance en 2024.

Un important travail a également été engagé visant à améliorer l'accès aux ressources que nous proposons : évolution du site internet et optimisation de nos données.

➤ Rayonnement en Bretagne et ailleurs (diapo 32) :

Le réseau est de plus en plus regardé : tant pour son fonctionnement que pour ce qu'il génère en termes de dynamiques régionales et de développement durable des territoires.

Dans une logique d'équilibre et de préservation du temps passé sur le terrain, qui font l'ADN de BRUDED, nous échangeons avec des acteurs variés pour :

- transmettre la vitalité des communes rurales, périurbaines, littorales et la dynamique d'un réseau
- mettre en lien les collectivités avec les acteurs d'aujourd'hui et de demain : porteurs de projets, recherche, réseaux...
- partager les enjeux de terrain identifiés par le réseau : CESE sur l'habitat saisonnier, Sénat sur l'ingénierie pour les petites communes...

Cela se traduit par des échanges et contributions auprès de collectivités et de partenaires hors Bretagne, universitaires, mais aussi porteurs de projets, ou encore instances nationales à l'image d'une intervention sur l'ingénierie dans les petites communes par une commission sénatoriale, d'une audition par le Comité Économique et Social et Environnemental sur le logement des saisonniers.

BRUDED connaît d'ailleurs un début d'essaimage avec des réseaux « petits-frères » en Normandie (Expériences Communes) et Charente (Maires pour la planète).

[Télécharger le rapport d'activité annuel 2024](#)

Isabelle Joucan, coprésidente, fait voter le rapport d'activité 2024 :

→ **Le bilan d'activités 2024 est approuvé à l'unanimité.**

Bilan financier 2024 et prévisionnel 2025

Par Yann Huaumé, trésorier

Le bilan financier 2024 et le prévisionnel 2025 sont présentés à l'assemblée sous la forme d'un diaporama.

➤ Compte de résultat 2024 (diapos 35, 36)

Produits

Le total des produits s'élève à 682 760 euros en 2024, soit une augmentation de 12,15% par rapport à 2023.

Cela s'explique par une augmentation du nombre d'adhérents couplée à une hausse de 0,02 centimes d'euros de la cotisation en 2024, et à l'arrivée de 2 nouveaux partenariats : le Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire (convention triennale 2024-2026) et avec l'ARS sur le volet santé environnement.

On constate que comme l'année précédente, les prestations restent marginales dans les produits de l'association.

Charges

Le total des charges s'élève à 657 902 euros, soit un niveau plus élevé que l'an dernier mais à un niveau maîtrisé nous permettant de dégager un excédent raisonnable de 24 858 euros, ce qui représente 3,7% de nos produits.

L'augmentation du montant des achats est justifiée par la réalisation d'un plus grand nombre de vidéos de mise en lumière de projets communaux en 2024.

Les charges de personnel ont augmenté en 2024 en raison d'une indemnité de rupture conventionnelle à la suite du départ de Mikael Laurent, et d'une hausse des cotisations sociales.

➤ Bilan 2024 (diapo 37)

Les fonds propres de l'association s'établissent à 375 420 euros, y compris un résultat 2024 de 24 858 euros.

L'association se trouve dans une situation saine ; les capitaux propres qui s'élèvent à 7 mois de fonctionnement permettent à l'association de répondre aux besoins de trésorerie et conduire ses chantiers prioritaires.

➤ Prévisionnel 2025 (diapos 38, 39)

Produits

Cotisations : Nous partons sur un prévisionnel prudent en matière de nouvelles adhésions et de désadhésions.

Subventions :

- 2025 sera la dernière année de nos conventionnements triennaux avec l'État et la région. Nous allons préparer le renouvellement de ces conventions pour les 3 prochaines années
- Départements: Nous anticipons le maintien global de nos subventions avec les départements malgré leur contexte budgétaire.
- Métropoles: Rennes métropole a renouvelé son soutien au réseau pour les 3 prochaines années.
- ARS : L'ARS a conventionné avec nous pour les deux prochaines années, une marque de confiance après plusieurs soutiens à des actions ponctuelles durant les années passées sur le volet santé – environnement.

Les produits prévisionnels pour 2025 s'établissent à 697 963 euros, soit une augmentation de 2,2% par rapport au réalisé 2024.

Charges

Les charges prévisionnelles pour 2025 s'établissent à 697 963 euros, soit une augmentation de 6,1% par rapport au réalisé 2024.

Achats : ils augmentent fortement cette année du fait du lancement de 3 chantiers importants en matière de gestion de nos données, d'évolution de notre site internet et de notre charte graphique, le tout coordonné par une AMO, pour être effectif après les municipales. Il faut les considérer comme des « investissements » qui doivent nous permettre de préparer l'avenir avec des outils fiables, efficaces et utiles pour les missions du réseau.

Charges de personnel : Elles augmentent de manière mécanique et nous prévoyons deux renforts cette année: un premier en stage sur des missions de communication, un second en CDD sur de l'animation de terrain auprès des communes.

Il est donc prévu un budget prévisionnel 2025 à l'équilibre.

➤ Enjeux financiers de l'association (diapos 41, 42)

L'association a 20 ans. Elle est en bonne santé financière mais nous devons nous interroger pour la suite. Nos partenaires sont présents depuis le départ. Nous remercions les partenaires publics pour leur soutien. Nous avons conscience de la singularité et de la force de notre réseau, tout en étant humble sur notre rôle.

Nous connaissons le contexte national pour les associations et nous savons que la croissance des subventions n'est pas infinie. Nous avons atteint un plafond de verre dans notre capacité à mobiliser ce type de ressources.

La démultiplication de nos partenaires est une force et c'est aussi une charge supplémentaire dans la gestion des dossiers, le suivi des subventions par l'équipe salariée et notamment les fonctions support.

Les charges structurelles (hors dépenses exceptionnelles) augmentent mécaniquement de l'ordre de 2 % par an. Par ailleurs, il est difficilement envisageable d'obtenir des subventions supplémentaires à partir de 2026. Par conséquent, en l'état, l'association va voir, à moyen terme, ses charges dépasser ses produits.

Dans un contexte qui plus est incertain, il est nécessaire de consolider le modèle économique actuel tout en anticipant son évolution d'ici deux ans.

Le montant des cotisations pour les communes a augmenté de 0,02 centimes d'euros tous les deux ans depuis 2020 pour arriver en 2025 à 0,34 centimes d'euros.

Il est proposé aux adhérents :

- **À court terme**, d'accompagner la hausse des charges par une augmentation équivalente de la cotisation des communes à partir de l'an prochain, soit **2 centimes d'euros par habitant par an** à partir du **1^{er} janvier 2026 : la cotisation pour les communes sera de 36 centimes d'euros par habitant par an.**
- **Sur un temps plus long**, de mobiliser le **conseil d'administration** sur une réflexion globale sur nos orientations stratégiques et budgétaires pour le prochain mandat (pour une mise en œuvre en 2027).

Rapport du Commissaire aux comptes

Par Julien Baslé, Cabinet Cafex : Monsieur Baslé ne pouvant être présent, a enregistré une vidéo à diffuser lors de l'assemblée générale.

Il nous y rappelle son rôle réglementaire dans le cadre des financements publics qui sont reçus par l'association ; pour vérifier les dispositions comptables, les procédures et la bonne utilisation des financements. Aucune anomalie n'a été constatée sur le résultat 2024.

Monsieur Baslé certifie les comptes sans réserve.

Le rapport spécial 2024 notifie la prise en charge des frais des membres du conseil d'administration engagés dans le cadre de réunions de fonctionnement de l'association.

Isabelle Joucan, fait voter :

- L'augmentation de la cotisation pour les communes de 0,34 €/ habitant et par an à 0,36 €/ habitant et par an
- Le maintien de la cotisation pour les communautés de communes à 0,20 € / habitant, plafonnée à 8 000 €.
- ➔ **L'augmentation de la cotisation de 0,02 cts à compter du 1^{er} janvier 2026 est approuvée à l'unanimité**
- ➔ **Le maintien de la cotisation pour les communautés de communes est approuvé à l'unanimité**

Isabelle Joucan fait ensuite voter :

- Le compte de résultat 2024, l'affectation de l'excédent aux fonds propres, le quitus au trésorier et le prévisionnel 2025
- ➔ **Les comptes 2024, l'affectation de l'excédent aux fonds propres, le quitus au Trésorier sont approuvés à l'unanimité**
- ➔ **Le budget prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'assemblée générale est levée à 11h. Après délibération des membres présents à l'assemblée générale ordinaire il est dressé le présent procès-verbal.

Fait à Langouët, le 19 juin 2025

Les co-présidentes :
Isabelle JOUCAN et Sandrine ABGRALL

■ **CONTACT : BRUDED - 19, rue des Chênes - 35630 Langouët - contact@bruded.fr - www.bruded.fr**

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



➤ Annexe 1. Liste des personnes présentes

Collectivité / organisme	Prénom	Nom	Fonction
ADEME Bretagne	Jérôme	Dancoisne	directeur régional adjoint
ADEME Bretagne	Jacqueline	Roisil	directrice régionale
ADEME Bretagne	Rémi	Rousselet	coordinateur du réseau Élus pour Agir
ARIC	Valérie	Autissier	directrice
Arzano	Anne	Borrry	maire
Banque des Territoires	Arthur	Jacq	chargé de développement territorial
Banque des Territoires	Jeanne	Vergne	directrice territoriale
Breizh Alec	Solenn	Merien	Coordinatrice
BRUDED	Amr	Alshanwani	stagiaire communication
BRUDED	Margot	Auvray	chargée de communication
BRUDED	Laëtitia	Cour	chargée de développement
BRUDED	Cécile	Jamoneau	chargée de développement 29
BRUDED	Guillaume	Josselin	chargée de développement 56
BRUDED	Maïwenn	Magnier	chargée de développement 29
BRUDED	Meriem	Mansour	chargée de gestion administrative et sociale
BRUDED	Anne-Laure	Marchal	chargée de développement 44
BRUDED	Camille	Ménec	chargée de développement 35
BRUDED	Ivana	Potelon	co-directrice/chargée de développement 35
BRUDED	Jean-Philippe	Rouchon	codirecteur et chargé de développement
BRUDED	Rozenn	Simon	chargée de développement 29
CAUE du Finistère	Nicolas	Duverger	directeur
CAUE du Finistère	Margaux	Milhade	architecte chargée d'études
CC du Kreiz Breizh	Marie-Claude	Le Tanno-Guegan	maire
CC du Kreiz Breizh	Jade	Lavenant	Facilitatrice du tiers-lieu Nénuphare
Chevaigné	Ruth	Doulain	conseillère
Cléguérec	Marc	Ropers	maire
Coat-Méal	Martial	Clavier	Maire
Combrit-Sainte-Marine	Hervé	Le Troadec	adjoint à l'urbanisme
Commana	Fanny	Saint-Georges	adjointe
Commana	Philippe	Plouzané	ancien adjoint candidat aux municipales en 2026
Concoret	Sarah	Müller	adjointe
Conquereuil	Sylvie	Bénard	Adjointe
Conquereuil	Jacques	Poulain	Maire
Conquereuil	Philippe	Vinouze	Adjoint
Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Vincent	Alleno	vice-président
Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Axelle	Lachaud	cheffe du service mission contractualisations
Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Samara	Omer	stagiaire
Conseil départemental Finistère	Lorelenn	Morvan	chargée de développement
Conseil départemental Finistère	Florian	Le Bars	chargé de développement
Conseil départemental Ille-et-Vilaine	Anaëlle	Crocq	stagiaire étudiante

Collectivité / organisme	Prénom	Nom	Fonction
Conseil départemental Ille-et-Vilaine	Solène	Debos	cheffe de service solidarités territoriales
Conseil départemental Ille-et-Vilaine	Emmanuelle	Rousset	vice-présidente
DDTM 29	Stéphane	Baudement	chef de service
DDTM 29	Céline	Picolo	stagiaire CST
DDTM 29	Gwenaëlle	Autret	
DDTM 29	Franck	Duboscq	chef de projet aménagement
Dirinon	Guillaume	Bodenez	maire
DREAL de Bretagne	Éric	Fisse	directeur régional
DREAL de Bretagne	Jerôme	Pierre	adjoint chef de division aménagement et logement
Edern	Jean-Paul	Cozien	maire
EPF Bretagne	Antoine	Morin	directeur études et travaux
EPF Loire-Atlantique	Ronan	Marjolet	responsable études et développement
FB2 - Approche écohabitat	Jean Pol	Caroff	directeur de Cellaouate et trésorier de FB2
Guengat	David	Le Goff	maire
Guipel	Isabelle	Joucan	maire
HEOL, ALEC du pays de Morlaix	Bertrand	Mear	directeur
Kergrist	Joseph	Servel	adjoint
Kergrist-Moëlou	Jeannie	Blin-Connan	adjointe
Kergrist-Moëlou	Gérard	Munier	maire
Kermaria-Sulard	Pierre	Houssais	maire
La Chevallerais	Tiphaine	Arbrun	maire
La Méaugon	Jean-Marc	Labbé	maire
Laillé	Françoise	Louapre	maire
Laillé	Jean-Paul	Vuichard	adjoint
Laillé	Gil	Soufflet	Délégué petite enfance et médiathèque
Languédias	Jérémy	Dauphin	maire
Lanildut	Raymond	Mellaza	adjoint
Lanmeur	Christian	Moriamez	conseiller délégué
Lanmodez	Lydie	Domancich	maire
Lanvallay	Thierry	Nicolas	adjoint
Le Juch	Patrick	Tanguy	ancien maire
Locmalo	Jean-Charles	Lohé	maire
Locqueltas	Michel	Guernevé	maire
Locqueltas	Herve	Jan	adjoint
Moncontour	Anne-Gaud	Millorit	maire
Moncontour	Karel	Van Daele	conseiller municipal
Mouais	Yvan	Ménager	maire
Plélan-le-Grand	Murielle	Douté-Bouton	maire
Plérin	Pascal	Laporte	adjoint
Plessé	Aurélie	Mézière	maire
Plessé	Anthony	Cabas	conseiller délégué
Plouaret	Annie	Bras-Denis	maire
Plouaret	Pascale	Coatanlem	adjointe

Collectivité / organisme	Prénom	Nom	Fonction
Plouégat-Moysan	François	Giroto	maire
Plouër-sur-Rance	Emmanuel	Cibert	adjoint
Plouër-sur-Rance	Yann	Godet	maire
Plougasnou	Françoise	Genevois - Crozafon	adjointe
Plougonven	Jean-Laurent	Hamon	adjoint
Plougonven	Yolande	de Ternay	adjointe
Plounéour-Brignogan-Plages	Sandrine	Abgrall	maire déléguée
Plounéour-Brignogan-Plages	Paul	Gac	conseiller délégué
Plounéour-Brignogan-Plages	Philippe	N'Goma	adjoint
Plounéour-Ménez	Sébastien	Marie	maire
Plounéour-Ménez	Delphine	Sauban	adjointe
Plourhan	Laurent	Bertin	conseiller délégué
Pôle métropolitain du Pays de Brest	Camille	Bélurier	chargée de mission programme européen leader
Porspoder	Manuel	Combes	conseiller délégué
Quessoy	Françoise	You	conseillère déléguée
Quessoy	Laurence	Crolais	conseillère
Questembert	Boris	Lemaire	maire
Questembert	Maxime	Picard	adjoint
Questembert	Marie	Leboterff	conseillère
Région Bretagne	Marianne	Paboeuf	chargée des réseaux de territoires
Région Bretagne	Emmanuelle	Quiniou	cheffe du service aménagement, foncier et habitat
Région Bretagne	Laurence	Fortin	vice-présidente en charge de l'économie, de l'industrie, de l'innovation et de la stratégie foncière
Région Bretagne	Kristen	Le Gars	
Région Bretagne	Charlotte	Dessandier	
Région Bretagne	Sophie	Auvray	
Rosnoën	Joel	Le Guirriec	adjointe
Rosnoën	Martine	Le Guirriec-Morvan	adjointe
Rostrenen	Stellane	Breton Anjot	adjointe
Runan	Erwan	Eliès	adjoint
Saffré	Marie-Alexy	Lefeuvre	maire
Saint-Aubin-du-Cormier	Jérôme	Bégasse	maire
Saint-Coulitz	Gilles	Salaün	maire
Saint-Frégant	Cécile	Galliou	maire
Saint-Frégant	Agnès	Salaün	adjointe
Saint-Georges-de-Reintembault	Marie-Claire	Boucher	maire
Saint-Mars-de-Coutais	Mickael	Derangeon	adjoint
Saint-Martin-des-Champs	François	Hamon	maire
Saint-Martin-des-Champs	Michel	Madec-Cleï	adjoint
Saint-Martin-des-Champs	Jonas	Plusquellec	adjoint
Saint-Martin-des-Champs	Marc	Rousic	adjoint
Saint-Quay-Perros	Olivier	Houzet	maire
Saint-Sulpice-la-Forêt	Thomas	Anfray	conseiller
Saint-Sulpice-La-Forêt	Yann	Huamé	maire

Collectivité / organisme	Prénom	Nom	Fonction
Saint-Thégonnec Loc-Éguiner	Josselin	Boireau	adjoint
Saint-Thégonnec Loc-Éguiner	Carolyn	Engel-Gautier	adjointe
Silfiac	Olivier	Constant	maire
Ti Lab	Aurélie	Piederriere	Designer de service
Tréflez	Anne	Bescond	maire
Trémargat	François	Salliou	maire
Trignac	Sébastien	Wairy	adjoint